



Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Juillet/Août/Septembre 2020



Commune de Seilhac
➤ **BULLETIN D'INFORMATION**
Juillet/Août/Septembre 2020



➤ **EDITO**

**NOUVELLE MANDATURE : "FAUX-DÉPART"...
MAIS "VRAIES" RESPONSABILITÉS !**

Mes cher(els) concitoyen(ne)s, laissez-moi tout d'abord vous féliciter et vous remercier pour votre participation aux élections municipales. Si dans de nombreuses communes, les pourcentages de votants laissent à désirer, SEILHAC a fait preuve d'un civisme remarquable malgré les conditions à risque, avec plus de soixante-dix pour cent de participation, ce qui donne aux résultats des urnes toute leur légitimité.

Bien sûr les élections municipales nous semblent loin, "Covid-19" oblige, la vie municipale ne s'est vraiment remise en place que lors des deux derniers conseils municipaux. Evénements sous l'égide de la modernité : en effet pour ceux qui ont un compte Facebook, il a été possible de suivre en direct ces deux réunions ô combien importantes pour notre commune.

Nous voilà donc élus : le maire, les adjoints et tous les conseillers municipaux dans les diverses commissions, conseils d'administrations, et syndicats. Dans ce bulletin, nous vous informons de la composition de ces différentes structures au travers de tableaux des plus explicites.

Comme vous le savez, les difficultés d'organisation dues aux contraintes sanitaires vont bousculer nos habitudes estivales. En effet, très peu, voire pas du tout de festivités vont être mises en place. C'est ainsi que fête de la musique, fête nationale avec son feu d'artifice, expositions, festival de théâtre, vide-greniers pour le 15 août et bien d'autres n'auront pas lieu. Cette prudence n'est pas excessive et traduit bien la prise de conscience en toute responsabilité des organisateurs et de la municipalité ; cette crise sanitaire dont nous avons eu vent au mois de janvier est apparemment maîtrisée, mais je pense qu'un surcroît de prudence n'est pas inutile.

Une nouvelle mandature s'ouvre donc devant nous, six ans d'investissement et de fonctionnement dont Georges Mazeaud, notre adjoint aux finances, vous présente le premier acte 2020 en détail. Ce budget que nous avons souhaité voter avant les élections municipales, acte tant décrié par nos opposants, voté en toute légalité et sans aucune visée anti-démocratique, avec une vision

de l'avenir proche toute pragmatique, nous a permis, au vu des circonstances sanitaires annoncées, de faire vivre notre administration sans coupure, ce qui aurait pu être fort pénalisant pour notre collectivité. J'ai toujours, dans ma vie professionnelle et électorale, suivi ce précepte "gérer c'est prévoir", dont tout responsable aurait dû et doit s'inspirer. Voter pour, voter contre ou s'abstenir est notre rôle d'élus, en revanche, pratiquer la politique de la chaise vide n'a jamais fait avancer les choses et signifie quelque part une insulte à la démocratie. En agissant de la sorte, on clive et on divise, ce qui n'apporte rien de bon pour notre cité.

Au moment où j'écris ces lignes, l'été pointe timidement son nez, le deuxième tour des élections municipales va avoir lieu dans certaines communes, le conseil communautaire de "Tulle Agglo" pourra enfin être réuni afin de permettre à cette grosse structure de se mettre en fonction pour une nouvelle mandature. Durant ces quelques mois d'errance dus au "Covid-19", nous avons beaucoup travaillé sur différentes mesures qui nous ont été imposées, soit par la pandémie, soit par notre administration. Le problème des masques a été notre priorité, aussi bien pour la protection de nos agents que pour la protection de la population. Malheureusement, l'impossibilité d'avoir accès à des marchés pour l'achat de ces protections a constitué un gros problème ; c'est alors que le département nous a aidés à répondre à une demande très forte et nous sommes conscients que cela n'a pas été parfait. Actuellement, nous distribuons des dotations de masques que l'Agglo nous a fournis, ils sont disponibles en mairie, ou pour ceux qui ne peuvent se déplacer, par simple coup de téléphone, nous nous ferons un plaisir de les livrer à domicile.

Mes derniers mots, je souhaite les adresser à tout le personnel municipal qui a répondu présent à nos sollicitations de service public, ceux et celles qui ont continué leur travail malgré les risques encourus et qui ont très largement contribué à ce que votre mairie soit à vos côtés au quotidien. Mais je ne saurais aussi ignorer tous les personnels de l'EHPAD des Ferrières (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) qui ont fourni un travail des plus remarquables auprès des résidents, en respectant des protocoles très contraignants pour éviter le pire.

Il me reste à vous souhaiter un très bel été, en prenant soin de vous et de vos proches, avec l'espoir d'une évolution favorable de la situation sanitaire afin d'effectuer une rentrée "normale" en septembre.

Marc GERAUDIE
Le Maire



Commune de Seilhac

► BULLETIN D'INFORMATION

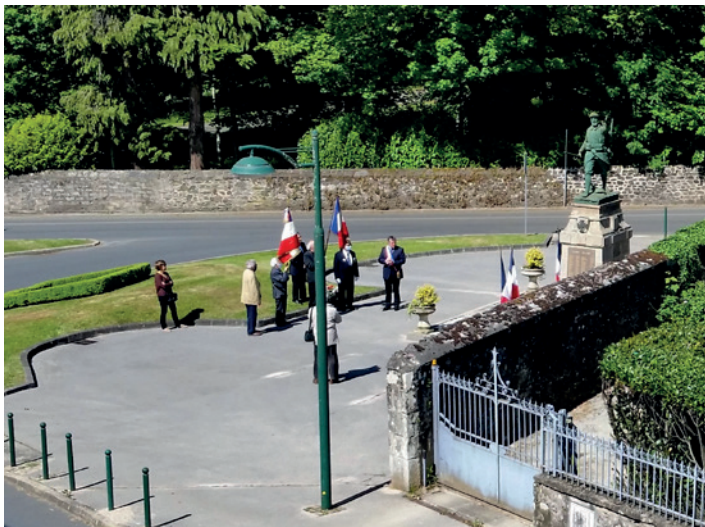
Juillet/Août/Septembre 2020



VIE DE LA CITE

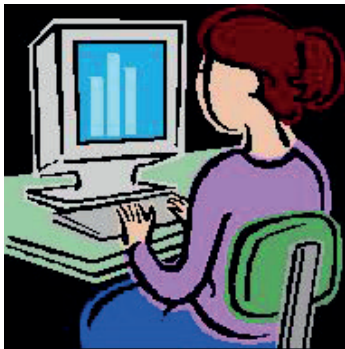
>> 19 mars et 8 mai... le souvenir doit rester en toute circonstance

Malgré la pandémie du Covid-19, le souvenir reste et notre devoir de mémoire ne doit pas être éludé. A l'occasion de ces deux dates importantes pour notre pays : 19 mars 1962 (accord d'Evian, fin de la guerre d'Algérie) et 8 mai 1945 (capitulation de l'Allemagne nazie, fin de la deuxième guerre mondiale), la municipalité en partenariat avec l'association des anciens combattants d'Algérie a souhaité commémorer ces deux symboles douloureux de notre passé national et ceux-ci dans le plus strict respect des normes sanitaires. **Ni l'épidémie ni aucun autre facteur ne doivent nous détourner de cette responsabilité, de rendre hommage aux morts seilhacois pour la France, une exigence républicaine qui ne se discute pas...**

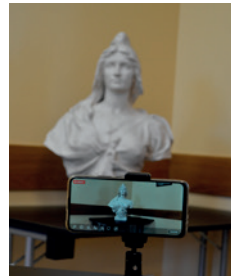


>> Votre nouveau service

Vous souhaitez une aide pour effectuer vos démarches administratives. Renseignez-vous à l'accueil de la mairie. Des élus vous recevront sur rendez-vous et vous accompagneront dans différents domaines : cartes grises, permis de conduire, pré-demande de carte d'identité ou passeport, déclarations diverses...



>> Le conseil municipal en Facebook Live...



Les mesures de distanciations physiques qui se sont imposées font des réseaux sociaux le nouvel outil de la démocratie locale.

Pas de public, ne veut pas dire secret : **la municipalité s'est donc emparée de Facebook Live**, cette fonction du réseau social pour diffuser en direct le conseil municipal. Une expérimentation qui rencontre un écho favorable avec une trentaine de personnes présentes en direct et des centaines de vues de la vidéo sur le long terme.

Une communication rapide et sans filet qui sera reconduite à chaque conseil pour offrir aux seilhacois une transparence "live" des décisions prises par vos élus.

>> Utilisation de matériel de jardinage et de bricolage... soyons respectueux !

La tonte des pelouses, ainsi que l'utilisation de tout autre matériel de jardinage ou de bricolage sont permises aux horaires suivants :

- **Les jours ouvrables** ☞ de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30.
- **Les samedis** ☞ de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- **Les dimanches et jours fériés** ☞ de 10 h à 12 h.





Commune de Seilhac ➤ BULLETIN D'INFORMATION Juillet/Août/Septembre 2020



PARLONS FINANCES...

" Pas de projets "pharaoniques" en vue au cours de la mandature qui débute... le contexte économique qui s'annonce, sans parler du sanitaire, les aurait d'ailleurs vite "calmés" ! Notre ambition se limite à mener le bateau "Seilhac" à bon port, quel que soit le temps, respectueux du mandat que vous nous avez confié."



Georges MAZEAUD
Adjoint en charge de la
commission des finances

2019, c'est déjà du passé...

2019 a clôturé une mandature qui a vu la réalisation de l'ensemble des projets de la municipalité sortante. **Un dernier exercice bouclé positivement sur le plan comptable** dans le prolongement des cinq précédents... on savait qu'il faudrait sans doute plus d'un mandat pour retrouver une certaine aisance financière... et le Covid-19 n'avait pas encore frappé !

- **Le compte administratif de fonctionnement, d'un montant de 1 748 108 €, est arrêté avec un excédent de 230 617 €, soit un résultat supérieur de 14 189 € à nos prévisions budgétaires**

Il tient compte d'une part de la recette d'un legs attendu et d'autre part de dépenses de frais de remplacement de personnels absents. Il traduit par ailleurs la gestion rigoureuse des autres charges, avec en outre des produits excédant légèrement (10 780 €) les attentes.

- **Les nouveaux investissements, qui atteignent 200 000 €, concernent les travaux de l'église, le bardage latéral à l'arrière du gymnase, l'acquisition de matériel pour les services techniques et le parvis de la mairie pour l'essentiel.** Les appels à des financeurs extérieurs (les subventions) et nos fonds propres ont permis de les financer sans avoir recours à l'emprunt. Les restes à réaliser s'équilibrent autour de 120 000 €, tant en recettes qu'en dépenses et concernent majoritairement les travaux de l'église.

2020, aujourd'hui... avec demain dans le viseur !

Depuis 2015, **l'approbation des comptes administratifs et le vote des budgets interviennent dès le mois de février**, sans attendre la date limite du 15 avril, selon la volonté des élus de la majorité, afin de disposer d'outils

pertinents de gestion de nos comptes le plus tôt possible dans l'exercice.

Option qui s'est avérée d'autant plus judicieuse cette année que la date limite du vote des budgets a été exceptionnellement repoussée à fin juillet !

- **Les prévisions budgétaires s'élèvent à 1 657 404 € en fonctionnement, avec un excédent attendu de 176 104 €.**
- **En investissement**, dans le contexte d'une année électorale, nous avons proposé et voté **un budget minimaliste de 300 000 €**, incluant les restes à réaliser pour 126 678 € et 69 174 € de divers... ce qui ne laisse que peu de marge pour les réalisations réellement nouvelles !

Pour autant, nous comptons bien démarrer **le projet du lotissement des Grillons**.

Les autres budgets annexes, que sont l'ALSH et les lotissements de la Valette et des Grillons, appellent peu de commentaires particuliers : celui de l'ALSH est équilibré, celui de la Valette se termine, tandis que va être lancé celui des Grillons.



Impact du Covid-19 sur les finances... la peur n'évite pas le danger !

La légitime inquiétude relative à l'éventuel impact financier de cet épisode inédit et très particulier, que nous traversons et dont nous subissons les conséquences économiques, nous amène à être plus attentifs et rigoureux que jamais... Nous avons peu de moyens et de marges de manœuvre sur le plan financier, et de nombreuses sources de recettes s'annoncent en diminution. En même temps, nous avons décidé de fournir des masques à la population mais aussi de doter notre personnel de moyens de protection devenus indispensables, dans le souci de la sécurité pour tous, tout en assurant une continuité de service.



Commune de Seilhac ➤ BULLETIN D'INFORMATION Juillet/Août/Septembre 2020



ENFANCE

>> QUELLES DÉLÉGATIONS ?

" Même si la période des vœux est depuis longtemps passée, nous pouvons en formuler un pour l'avenir : celui de revenir le plus rapidement possible à un fonctionnement normal pour l'école, pour l'insouciance et la sérénité des enfants, mais aussi et surtout pour leur travail scolaire..."



Simone CROUZETTE
Première Adjointe en charge de
l'enfance et de la jeunesse

Bien avant la période dite de "confinement" qui a mis entre parenthèses de nombreux projets, un sujet devait être soumis au conseil d'école et au conseil municipal : celui des rythmes scolaires et de l'organisation de la semaine pour l'année 2020-2021.

Retour aux 4 jours en septembre 2020...

En effet, le fonctionnement sur 4.5 jours d'école, qui comporte des côtés très positifs pour les apprentissages scolaires, commençait cette année à engendrer des situations difficiles au niveau de la gestion des ateliers périscolaires. Ces ateliers, en fonction depuis 2013, ont permis aux élèves de nombreuses découvertes culturelles, artistiques ou sportives mais **le système arrivait à bout de souffle**, malgré des renouvellements d'activités et des allègements d'effectifs par groupes.

Donc, en premier lieu, et compte tenu de la situation, **une question a été posée par courrier à chacun des membres du conseil d'école** (enseignants, parents, élus, DDEN) : maintien des 4.5 jours ou semaine de 4 jours ? Le résultat a été le suivant : 5 votes pour 4,5 jours, 13 votes pour 4 jours, 4 abstentions ou réponses trop tardives.

Ensuite, **un conseil municipal extraordinaire avec les élus de la mandature précédente a dû être organisé** pour délibérer sur ce sujet : après des échanges très constructifs sur les différents points de vue et la prise en compte des contraintes spécifiques liées aux horaires, au coût des ateliers (20 000 € à la charge de la commune), **une large majorité a voté en faveur d'un changement de rythme, à savoir 4 jours d'école à partir de septembre 2020** (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-11 h 30, 13 h-16 h).

La délibération a été transmise aux services de l'Education Nationale avant le 11 mai pour validation. La réponse obtenue le 26 juin a entériné la décision du conseil d'école et celle du conseil municipal.

En parallèle, **l'école a connu une situation pleine de rebondissements** pendant la période liée à la situation sanitaire.

16 mars 2020, (presque) tout s'arrête...

D'abord, période de confinement oblige, dès le 16 mars, pas d'école dans les locaux scolaires, sauf pour les enfants de personnels prioritaires (soignants, etc.), qui ont également eu accès à la garderie et l'ALSH pendant les vacances de printemps (à titre gratuit). Une grande collaboration a commencé à se mettre en place entre les enseignants dont la directrice Mme Neuville a été une interlocutrice particulièrement à l'écoute, et les agents communaux sous la responsabilité d'Agnès Geng, pour garantir un service parfaitement sécurisé.

11 mai, redémarrage sur un "faux rythme"...

Puis l'école a entrouvert ses portes le 11 mai pour les enfants dont les parents acceptaient le retour, ce qui a nécessité un énorme travail d'organisation au niveau des classes, des cours, des déplacements... Les services techniques ont œuvré pour la signalisation aux abords et dans l'école, ont déplacé du mobilier... Dans le même temps, les enseignants ont dû redoubler d'efforts pour assurer un travail en présence de certains de leurs élèves, mais aussi un travail à distance pour les autres, ce qui explique que le mercredi matin ait été libéré pendant cette période.

22 juin, rentrée générale... 15 jours avant la sortie...

L'épisode suivant débute le 22 Juin avec le retour de tous les élèves et des consignes sanitaires plus ou moins assouplies, selon les cas... (classes, cours, cantine). Il reste donc deux semaines de classe, sans aucun doute bénéfiques pour la pédagogie et la socialisation de tous, mais encore une fois très contraignantes du côté de l'organisation et du respect des consignes sanitaires en vigueur.



A ce sujet, il convient de remercier particulièrement nos agents qui se sont adaptés à tous ces changements, en particulier au niveau de la restauration, et leur responsable, Agnès, qui a parfaitement orchestré et géré tous ces bouleversements.



Commune de Seilhac
➤ **BULLETIN D'INFORMATION**
Juillet/Août/Septembre 2020



VOS ELUS

>> QUELLES RESPONSABILITÉS MUNICIPALES ?

MAIRE
Marc Géraudie

C.C.A.S.

Alexandra Certain
J-Luc Chambras
Simone Crouzette
Georges Mazeaud
Isabelle Noël

1^{er} ADJOINTE
Simone Crouzette

A.L.S.H.
Vie Des écoles
Médiathèque Culture

Alexandra Certain
Joëlle Clédière
Cyril Colborati
Romain Mancini
Isabelle Noël
Stéphane Roig

2^e ADJOINT
Jean-Michel Leyris

Entretien Communal
Travaux

J-Luc Chambras
Isabelle Marlinge
Georges Mazeaud
Charles Orlanges
Romuald Rhodes
Stéphane Roig
Cathy Villatoux

3^e ADJOINTE
Cathy Villatoux

Dématérialisation
Développement durable
Tourisme Loisirs

Sylvie Boudrie
Joëlle Clédière
Simone Crouzette
J-Michel Leyris
Romain Mancini
Charles Orlanges
Stéphane Roig
Josette Verdeyme

4^e ADJOINT
Georges Mazeaud

Finances
Développement
Economie

Sylvie Boudrie
J-Michel Leyris
Romain Mancini
Isabelle Marlinge
Charles Orlanges
Sabrina Pouget
Romuald Rhodes
Josette Verdeyme
Gérald Villette

5^e ADJOINTE
Isabelle Noël

Fêtes & Cérémonies
Personnes âgées

Alexandra Certain
J-Luc Chambras
Joëlle Clédière
Cyril Colborati
Simone Crouzette
Romain Mancini
Georges Mazeaud
Sabrina Pouget
Josette Verdeyme

Associations

Sylvie Boudrie
Joëlle Clédière
Cyril Colborati
J-Michel Leyris
Romain Mancini
Charles Orlanges
Sabrina Pouget





Commune de Seilhac

➤ BULLETIN D'INFORMATION

Juillet/Août/Septembre 2020



VOS ELUS

>> QUELLES DÉLÉGATIONS ?

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES	
Marc Géraudie et Josette Verdeyme	
DELEGUES	
SIAEP Puy des Fourches - Vézère Délégués titulaires Délégués suppléants	Marc Géraudie, Cathy Villatoux et Romuald Rhodes Jean-Michel Leyris, Jean-Luc Chambras et Josette Verdeyme
FDEE 19 Délégués titulaires Délégués suppléants	Jean-Michel Leyris et Gérald Villette Cathy Villatoux et Romuald Rhodes
REPRESENTANTS	
Conseil d'administration de l'EHPAD	Marc Géraudie (<i>membre de droit</i>) Isabelle Noël et Jean-Luc Chambras
Conseil d'administration du collège	Joëlle Clédière (titulaire) – Georges Mazeaud (suppléant)
Instance de coordination	Georges Mazeaud (titulaire) – Isabelle Noël (suppléante)
Correspondant défense	Jean-Luc Chambras
Association des communes jumelées de Nouvelle-Aquitaine (ACJNA)	Cathy Villatoux et Romain Mancini Marie-Paule Vergne (<i>administrateur du comité de jumelage</i>)
Syndicat des étangs corréziens	Jean-Michel Leyris

>> QUAND LES RENCONTRER ?

NOM ET QUALITE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
GERAUDIE Marc Maire <i>Sur Rendez-Vous</i>	11 h -12 h	11 h -12 h	14 h – 17 h	11 h -12 h	11 h -12 h	11 h -12 h
CROUZETTE Simone A.L.S.H. Vie des écoles Médiathèque - Culture	10 h -12 h	10 h -12 h	10 h -12 h		10 h -12 h	
LEYRIS Jean-Michel Entretien communal Travaux		10 h -12 h		10 h -12 h		
VILLATOUX Cathy Dématisation Développement durable Tourisme - Loisirs						10 h -12 h
MAZEAUD Georges Finances Développement – Economie Associations						10 h -12 h
NOËL Isabelle Fêtes et cérémonies Personnes âgées Associations			10 h -12 h			



Commune de Seilhac ➤ BULLETIN D'INFORMATION Juillet/Août/Septembre 2020



ZOOM SUR...

>> LE MOT DE L'OPPOSITION

Seilhacoises, Seilhacois,

L'ensemble de la liste "Seilhac Avec Vous" vous remercie pour votre soutien lors de la campagne électorale de mars dernier. Malheureusement le mode de scrutin aux élections municipales assure une faible place à l'opposition, malgré notre très bon résultat avec plus de 48 % des suffrages exprimés en finissant avec seulement 22 voix d'écart.

Aujourd'hui, avec quatre représentants élus au conseil municipal, nous nous engageons pendant cette mandature à vous représenter en faisant entendre notre point de vue autant que cela sera possible. Participant à l'ensemble des commissions, avec à chaque fois deux représentants, nous sommes investis pour Seilhac et son avenir. Soyez assurés que pendant les 6 prochaines années, nous resterons les gardiens vigilants de vos intérêts, en proposant des projets, qui nous le croyons, vont dans le sens du progrès de manière toujours raisonnée pour Seilhac.

Nous nous opposerons de toutes nos forces à chaque fois qu'une direction que nous estimerons néfaste à notre bourg sera prise. L'équipe d'opposition vous représentera et veillera à ce que le débat d'idées soit respecté. En effet, la démocratie, c'est le débat, et avec une libre expression pendant les conseils municipaux, nous travaillerons avec l'équipe majoritaire tout en faisant entendre nos 500 voix. Bien à vous,

Les représentants élus de la liste "Seilhac Avec Vous"
Sabrina POUGET, Charles ORLIANGES, Alexandra CERTAIN
et Stéphane ROIG.



BREVES

>> BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

- **Belibionature** ☛ Epicerie fine – Produits bio
17 Avenue Nationale - Tél : 05 55 21 00 80
Mél : belibionature@laposte.net
- **Café de la Poste** ☛ Café - Restaurant - Espace dédié à la remise en forme
16 Rue Henry de Bournazel - Tél : 09 86 56 05 54

>> BILLET DE (BONNE) HUMEUR

J'assiste depuis plusieurs années aux réunions du groupe "Réussir Seilhac"... Etre au cœur des débats permet de se rendre compte des difficultés de la fonction municipale, avec ses contraintes, critiques, éclats de voix, voire même parfois ses coups bas.



Sylvie BOUDRIE
Conseillère municipale

C'est donc en toute connaissance de cause que j'ai accepté de m'engager pour la toute première fois. Nous avons pu exposer nos idées, débattre et construire tous ensemble notre projet. Un travail enrichissant avec l'expérience des élus sortants et nous, les nouvelles et les nouveaux, pleins d'enthousiasme et de créativité.

Ma première campagne électorale a été un exercice inédit pour moi, la discrète, j'ai dû me montrer et m'ouvrir et, au fil des jours, j'ai apprécié les échanges avec les seilhacoises et seilhacois, entendre et argumenter quand il le fallait, bien consciente "qu'on ne peut pas plaire à tout le monde"...

Et enfin, le dimanche 15 mars, me voilà élue conseillère municipale, un brin d'émotion lorsque mon instituteur de CE2 CM1 est venu me féliciter et également une pointe d'appréhension parce que je sais que la fonction peut être ingrate et douloureuse.

>> AVEC COMMAVILLE... INFOS ET ALERTES EN TEMPS RÉEL !



Il fut un temps où la commune de Seilhac disposait d'une sirène sur le château d'eau pour alerter les populations d'un danger imminent... et sans doute encore bien avant d'un garde-champêtre qui roulait du tambour pour annoncer les bonnes comme les mauvaises nouvelles !

Pour être en phase avec notre époque, nous proposons avec **ComMaville** une application très facile à télécharger sur son téléphone portable : elle avertit la personne connectée de toute alerte préfectorale et permet aussi de diffuser des informations concernant l'actualité de notre commune en temps réel et pourquoi pas un jour de solliciter l'avis des administrés par sondage...

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.